Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 14

Artikel: Les sociétés
Autor: X.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197485

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-septième année. N° 14. Samedi 8 avril 1899.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les sociétés.

Si l'Italie est le pays où fleurit l'oranger, notre pays est celui où fleurissent et multiplient les sociétés. Chaque jour en voit éclore une nouvelle. Elles naissent de tout.

Nous ne savons rien faire en dehors des sociétés. Il n'est pas jusqu'à nos amusements qui ne doivent être organisés par un comité, dirigés par un président, régis par des statuts, consignés dans un procès-verbal.

Quelques amis ont pris l'habitude de se réunir de temps en temps pour passer la soirée, pour jaser de tout et de rien, surtout, pour jouir du plaisir d'être ensemble. Quoi de plus naturel et de plus agréable. Partout ailleurs on s'en contenterait. Chez nous, il n'en est point ainsi. Avant peu, attendez-vous à apprendre que les amis de la table ronde se sont constitués en club ou en société. Alors, c'en est bientôt fait de leur bonne amitié.

Il faut un but, à une société : on choisit le premier venu, pour la forme. Ainsi en est-il aussi pour le nom, que, souvent, les sociétaires eux-mêmes ne peuvent expliquer.

On élit un président, un secrétaire, un caissier, parfois même un archiviste — car les archives ne tardent guère : la paperasse va vite. — Encore un ou deux membres adjoints et le comité est formé. Au début, à peu près toute la société en fait partie.

Après force discussions, un règlement est élaboré. Le jour de sa mise en vigueur commencent les contraventions. Comme il y a toujours trente-six manières d'interpréter un règlement, discussions interminables à chaque infraction et, partant, applications variées.

Ce pauvre règlement est constamment en révision ; chacun veut y trouver son compte : le président, pour sévir, les contrevenants, pour se justifier. On y ajoute des articles ; on en retranche d'autres. Bientôt, c'est un véritable manteau d'arlequin où personne ne se reconnaît et qui n'est plus qu'une cause perpétuelle de conflits. Pourtant, sa mission était de les éviter.

La moindre question, qu'une conversation amicale eût résolue en dix minutes, est le prétexte de discussions sans fin, où chacun émet une opinion différente, pour le seul plaisir de discourir. On s'excite, on se fâche. La porte est ouverte aux allusions malignes, aux méchants propos, aux gros mots. Quand intervient la solution, elle ne satisfait personne.

Le mécanisme compliqué qui règle les délibérations de nos conseils législatifs et administratifs a pris pied dans les sociétés. Propositions, motions d'ordre et autres, vœux, amendements, interpellations, appels, contre-appels, votations de tous systèmes allongent et embrouillent à l'envi les discussions, pour le plus grand profit des procéduriers et des discoureurs.

On avait décidé de cultiver en commun les lettres, la musique, la gymnastique, l'escrime, etc., on ne fait que de l'administration. Les réunions, qui devaient être consacrées aux travaux, sont vouées à de futiles délibérations, aux procès-verbaux, aux rapports, etc. L'accessoire l'emporte sur le principal ; les moyens, sur le but. On ne fait point ce qu'on avait décidé de faire : on discute à perte de vue et sans jamais aboutir, comment on le fera.

Les contributions ordinaires et extraordinaires, les amendes, les souscriptions diverses, créées pour subvenir aux dépenses d'administration, absorbent le plus clair du bien des sociétaires, sans aucun profit pour eux. Les avantages sont illusoires. Les divertissements, que les membres croient trouver plus facilement dans les sociétés, leur coûtent souvent la moitié plus qu'ailleurs, grâce aux frais inutiles d'une organisation compliquée plus que de raison.

La vie de famille n'a pire ennemi que les sociétés. Monsieur passe presque toutes ses soirées dans les comités ou dans les assemblées. Le dimanche encore, madame est souvent obligée d'aller se promener seule avec les enfants ; papa est en séance. Si monsieur reste à la maison, sa famille ne s'en aperçoit guère. Il s'enferme dans son cabinet pour rédiger des procès-verbaux, des rapports, des comptes rendus. Toujours affairé, il n'est pas souvent de bonne humeur.

Est-il étonnant que tant de gens se plaignent de n'avoir jamais assez de temps pour s'occuper de leurs affaires ? Les sociétés en absorbent la plus grande part de ce temps.

La plupart de ces sociétés, qui naissent comme des champignons après un jour de pluie, ne font pas long feu, mais, pour une société qui tombe, il s'en crée deux nouvelles.

Quand une société se dissout, toute courte qu'ait été son existence, elle a toujours des archives volumineuses, dans lesquelles abondent les procès-verbaux, les rapports, les statuts, la correspondance. Chaque sociétaire reçoit sa part de ce butin, qu'il relègue dans quelque tiroir, d'où elle ne sortira que pour aller dans la cheminée ou ailleurs. Les nombreux insignes et décorations, casquettes, écharpes, rubans, brassards, cocardes — il n'y a pas de société sans cela — sont accrochés au mur. Il y a des chambres de jeunes gens qui sont de véritables musées de décorations, de photographies, de diplômes, de souvenirs divers de sociétés.

S'il est des sociétés nécessaires, combien en est-il dont nous pourrions fort bien nous passer. Chacun s'en trouverait mieux. Mais il en est de cela comme de la réduction des membres du Grand Conseil, il n'y a pas grand chose à espérer. Si nombre de nos honorables conseillers ne peuvent se résoudre à renoncer à leur titre de « député », il est aussi nombre de nos compatriotes qui ne peuvent se résigner à sacrifier la satisfaction qu'ils éprouvent à ceindre leur poitrine d'un ruban, de mettre une cocarde à leur boutonnière et l'espoir, qu'ils caressent en secret, de s'entendre un jour ou l'autre appeler : monsieur le président, monsieur le secrétaire, monsieur le caissier ou même monsieur l'archiviste. X.

M. Grugeon.

M. Grugeon a 50 ans, le poil fourni, le corps robuste, les os maxillaires très saillants. Malgré les nombreux services qu'elles lui ont rendus, ses dents, les incisives surtout, sont d'une blancheur et d'une longueur à frapper d'épouvante. Son estomac, d'une complaisance irréprochable, surmonte un ventre arrondi et légèrement ballonné, indice d'une capacité extraordinaire. — Au moral, M. Grugeon n'a que deux défauts, en apparence contradictoires ; il est gourmand et avare.

Nous nous abstiendrons de parler longuement des menus talents de ce parasite, de ses visites à l'heure du dîner, de ces alibis savamment calculés pour ne payer aucun écot, de son habileté à se faire inviter, etc. Voyons-le sur un plus grand théâtre, lorsqu'il déploie toutes ses ressources, qu'au restaurant, par exemple, il absorbe à votre nez et barbe votre plat favori sans que vous osiez protester ou vous plaindre.

Ici, deux alternatives se présentent ; ou vous connaissez M. Grugeon pour ce qu'il est ou vous ne le connaissez pas. Prenons d'abord la dernière.

Vous avez commandé un foie de veau ; vous le dégustez lentement et en amateur. Pendant l'opération, M. Grugeon rôde autour de vous et jette à la dérobée des regards de convoitise sur votre souper, en passant sa langue sur ses lèvres. Naturellement, la compassion vous gagne. Vous pensez : voilà un pauvre diable qui n'a sans doute rien à manger et pas d'argent dans sa poche. Faisons une fois en notre vie une bonne action ; d'ailleurs elle me coûte peu, il y a du foie assez pour deux. Vous vous tournez vers M. Grugeon :

— Voyons, Monsieur, mettez-vous à table avec moi pour m'aider à finir ce foie. Garçon, une assiette !

— Je vous rends mille grâces, Monsieur, mais je viens de souper confortablement, et je ne pourrais...

— Vous ne mangerez que ce que vous voudrez.

— Je vous remercie ; je n'ai besoin de rien.

— Allons, monsieur, pour me faire plaisir. Si vous ne mangez pas, nous causerons du moins ensemble.

Vous le poussez vers une chaise ; il y tombe comme à regret, et sur vos instances réitérées, il met timidement la main au plat. La conversation s'engage ; M. Grugeon n'en perd pas un coup de dent et le foie de veau s'évanouit en quelques minutes, si bien que, distancé par votre partenaire, vous demandez un nouveau mets, qu'il dévore aussi lestement que le premier. Le tour est fait ; M. Grugeon a soupé à vos frais. Vous n'avez plus qu'à le remercier de vous avoir tenu compagnie.

Un homme averti en vaut deux, me répondrez-vous. Passe pour une fois, mais la seconde. Hélas la seconde, la troisième, aussi souvent que M. Grugeon voudra, ce sera la même chose.

Attention ! le duel va commencer.

C'est M. Grugeon qui attaque.